

COMMUNE DE BEARD-GEOVREISSIAT

DEPARTEMENT DE L'AIN

CANTON DE NANTUA

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL – 2024-001

Séance du 29 JANVIER 2024 à 19h

Présents : Mrs COMTET Laurent, BEIGNIER Jean-Pierre, Mme RYSER Maryse, Mrs CORTINOVIS Damien, CHAMBARD Christian, LESCHUITTA Pascal, MAURON Daniel, Mmes GREMAUD Marie-Agnès, JUILLARD Béatrice, PERRET Isabelle et Mr ZANARDI Didier.

Absents excusés : Mmes BRISSET Martine, TIMOTEO Katie et Mr DURAFOUR Vincent.

Absente : Mme GUERINI Isabelle.

Monsieur Laurent COMTET, maire, préside la séance. Il constate que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Monsieur Pascal LESCHUITTA.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 6 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour :

- Installation du Conseil Municipal des Enfants
- Rapport d'activité 2022 de Haut-Bugey Agglomération
- CR des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation
- SAVIEM CPIni : proposition d'achat de la société MFPL
- Formation des élus – proposition de l'Institut de formation IFTES pour une journée pédagogique
- Gestion de la forêt communale : proposition d'état d'assiette des coupes 2024
- Informations diverses :
 - . Planification des commissions travaux et finances pour le budget 2024
 - . Prochain Conseil d'Ecole 15 février 2024 à 18h30
 - . AG du Comité des Fêtes du 26 janvier 2024
 - . Proposition de repas du Conseil Municipal.

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS :

Monsieur le Maire accueille le Conseil Municipal des Enfants élu le 8 décembre 2023. Il indique que 8 candidats s'étaient déclarés et que chacun a mené campagne pour défendre son projet.

Il installe les 8 jeunes conseillers élus jusqu'en décembre 2025, en leur précisant que l'écharpe tricolore de conseiller leur sera remise à l'appel de leur nom :

- . DE SIMONE Amélie
- . FAGHEL Léon
- . PONCET Salomé
- . DURAFOUR Lisa
- . MICHON Léon
- . COUDEVYLLE Louane
- . UCARMAK Acelya
- . COUDEVYLLE Océane

Monsieur COMTET félicite les jeunes conseillers pour avoir été candidats et leur rappelle quelques symboles de la République : Mairie pavoisée du drapeau tricolore Français et de celui de l'Union Européenne qui flottent en permanence à l'extérieur. L'écharpe tricolore qui représente la devise : « Liberté, Egalité, Fraternité ». Le buste de Marianne qui symbolise, elle aussi, la République ainsi que la photo du président de la République.

Il leur indique qu'en choisissant l'action publique, dans une démocratie, c'est la liberté de proposer et de s'exprimer pour améliorer le bien-être des concitoyens. A compter de ce 29 janvier, ils deviennent les représentants de tous les enfants de Beard-Géovreissiat, investis dans une nouvelle mission qu'ils auront à cœur de mener et que Mme Maryse RYSER, Conseillère Municipale et animatrice du CME ainsi que les Conseillers Municipaux membre de la commission, sauront les guider dans leurs projets.

L'ensemble du Conseil Municipal souhaite leur présence lors des manifestations et commémorations officielles de la commune.